

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
12 juillet 2011  
Français  
Original: anglais

**Organisation pour  
l'alimentation et l'agriculture****Commission économique pour l'Europe****Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture****Comité du bois****Commission européenne des forêts****Soixante-neuvième session**

Antalya, 10-14 octobre 2011

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**État des forêts dans les pays de la CEE**

**Trente-sixième session**

Antalya, 10-14 octobre 2011

**Rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe: résumé  
à l'intention des décideurs****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document contient le résumé (messages clefs) à l'intention des décideurs du rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe. Ce rapport a été établi pour la sixième Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, organisée du 14 au 16 juin 2011 à Oslo, à laquelle il a été présenté pour examen. Les travaux préparatoires ont été réalisés sous la direction de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois dans le cadre de son programme de travail, en coopération avec le Groupe de liaison de Forest Europe d'Oslo et la FAO (Rome).

Le rapport *in extenso* et d'autres informations sont disponibles sur le site Web de la CEE/FAO (<http://timber.unece.org/index.php?id=2>). Les délégations sont encouragées à diffuser l'information dans leurs pays/organisations respectifs, à faire des observations sur les conclusions du rapport et les méthodes utilisées, et à intégrer au mieux les résultats du rapport dans leur travail aux niveaux national et international.

## **Introduction**

1. Le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe donne une description complète et actualisée de l'état et de l'évolution des forêts européennes et de leur gestion. Il vise à encourager des prises de décisions rationnelles sur les forêts d'Europe et les questions connexes, en fournissant des données objectives et harmonisées aux signataires de Forest Europe.
2. Le rapport est structuré selon les critères et indicateurs européens pour la gestion forestière durable. Il contient pour la première fois une évaluation des progrès en matière de gestion durable des forêts, établie selon une méthode expérimentale récente. Il identifie quatre défis et perspectives de la politique forestière et de la gestion des forêts en Europe.
3. Ce résumé à l'intention des décideurs donne un aperçu de l'état et des tendances des forêts, des politiques forestières et de la gestion des forêts en Europe, mais aussi de leurs défis et perspectives.

## **Les ressources forestières et leur contribution au cycle mondial du carbone**

### **A. Les forêts couvrent près de la moitié de la surface terrestre de l'Europe, et la superficie forestière continue de croître**

4. Les forêts d'Europe couvrent 1,02 milliard d'hectares, soit le quart de la superficie forestière mondiale. Au cours des vingt dernières années, cette superficie a augmenté dans toutes les régions d'Europe, au rythme de 0,8 million d'hectares par an. Le volume total de bois sur pied des forêts s'est accru pendant la même période de 8,6 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent du volume total de bois sur pied de l'Allemagne, de la France et de la Pologne. Ce volume a augmenté plus rapidement que la superficie des forêts, ce qui indique que le volume moyen de bois par hectare de forêt en Europe a augmenté.

### **B. Les forêts européennes piègent des quantités croissantes de carbone dans la biomasse ligneuse**

5. Entre 2005 et 2010, près de 870 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an ont été éliminées de l'atmosphère grâce à la photosynthèse et à la croissance de la biomasse ligneuse dans les pays européens, ce qui représente environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre de ces pays en 2008.

### **C. Santé et vitalité de l'écosystème forestier**

#### **Les dépôts de soufre ont baissé au cours des dix dernières années**

6. Les apports annuels de soufre ont baissé en moyenne de 30 % entre 1998 et 2007, avec une réduction significative sur la moitié des placettes observées. Les mesures des dépôts de composés azotés ne révèlent pas de tendance claire.

**Dans de nombreuses régions d'Europe, on observe une tendance à l'acidification et l'eutrophisation des sols**

7. L'évolution du pH et de la saturation basique du sol n'est pas uniforme. On a toutefois constaté une augmentation du pH et de la saturation basique des sols acides des forêts.

**Environ un cinquième des arbres est endommagé ou mort**

8. La défoliation du houppier est un bon indicateur de l'état de santé des arbres. Le taux de défoliation de la plupart des essences n'a pas connu de variation majeure au cours des dix dernières années et reste à un niveau alarmant. Environ 20 % des arbres qui ont fait l'objet d'une évaluation en 2009 ont montré un taux de défoliation moyen de 25 % ou plus et ont donc été classés comme atteints ou morts.

**Onze millions d'hectares, soit 1 % des forêts d'Europe, sont atteints, le plus souvent par des insectes et des maladies**

9. Les insectes et les maladies représentent les agents nuisibles les plus fréquemment observés dans les forêts d'Europe, suivis par la faune sauvage et le pâturage. L'ampleur des dégâts est toutefois rarement mesurée. Un pour cent des forêts d'Europe est endommagé par au moins un agent nuisible (6 % sans la Fédération de Russie). Les dommages causés par les orages, le vent et la neige, ont été observés principalement dans le centre-ouest, le centre-est, le nord et le sud-ouest de l'Europe, tandis que des incendies ont endommagé surtout les forêts de la Fédération de Russie, de l'Europe du Sud-Ouest et du Sud-Est.

**D. Fonctions productives des forêts**

**La croissance des forêts excède nettement leur taux d'abattage**

10. Dans la plupart des pays l'accroissement annuel net est supérieur aux abattages annuels. Dans la région européenne environ 40 % de l'accroissement est utilisé. En Fédération de Russie le taux d'abattage a baissé, passant de 41 % en 1990 à environ 20 % en 2000 avant de se stabiliser. En Europe, Fédération de Russie exceptée, le taux d'abattage a augmenté: de 58 % en 1990 il est passé à 62 % en 2010.

**L'Europe reste l'un des plus grands producteurs de bois rond au monde**

11. En 2010 la production de bois rond a dépassé les 578 millions de mètres cubes. La valeur globale du bois rond commercialisé continue d'augmenter et a atteint 21,1 milliards d'euros<sup>1</sup> en 2010. Les forêts d'Europe restent les principales sources de production de bois rond dans le monde. La demande de bois de combustion augmente à un rythme élevé dans de nombreux pays européens.

**Les biens forestiers non ligneux peuvent représenter une source de revenus importante au niveau local**

12. L'importance des biens forestiers non ligneux varie selon les pays, il est donc difficile d'établir une vue d'ensemble des tendances en Europe. Or les données communiquées montrent nettement qu'ils peuvent représenter une source de revenus importante au niveau local. Leur valeur totale comptabilisée atteint 2,7 milliards d'euros et a quasiment triplé depuis l'évaluation de 2007, mais cette augmentation pourrait être due en partie à l'amélioration des méthodes de notification. En 2010, les arbres de Noël, les fruits

<sup>1</sup> D'après les données de 33 pays représentant plus de 90 % de la surface forestière en Europe.

et les baies ainsi que le liège ont constitué les principales sources de revenus de produits non ligneux. La valeur de ces produits représentait 15 % de la valeur du bois rond commercialisé dans les pays qui ont fourni des informations pour les deux secteurs.

#### **Les services commercialisés représentent une importante source de revenus pour un certain nombre de propriétaires forestiers**

13. Les services commercialisés peuvent constituer une source de revenus non négligeable pour les propriétaires fonciers publics et privés. Les services sociaux, comme les permis de chasse, font partie des services traditionnels les plus importants. La valeur totale des services commercialisés, communiquée par un nombre relativement restreint de pays, atteint presque 818 millions d'euros et est restée plus ou moins stable depuis 2007.

#### **La plupart des forêts d'Europe ont un plan de gestion**

14. Les plans de gestion et leurs équivalents sont des outils essentiels pour une gestion durable des forêts. La plupart des forêts d'Europe font l'objet d'un plan de gestion ou d'un équivalent.

### **E. Diversité biologique des écosystèmes forestiers**

#### **La superficie des forêts protégées en Europe s'accroît**

15. Les forêts protégées sont importantes pour conserver et améliorer la biodiversité, mais aussi pour préserver les paysages et offrir des activités de loisirs. Depuis dix ans la superficie des forêts protégées en Europe a augmenté d'environ un demi-million d'hectares chaque année, grâce aux politiques en faveur de la biodiversité. En Europe, Fédération de Russie exceptée, 10 % des forêts sont protégées afin de préserver la biodiversité, et 9 % pour préserver les paysages, ce qui représente au total 39 millions d'hectares. La Fédération de Russie a 17 millions d'hectares d'espaces forestiers protégés. La rigueur des mesures de protection et leur nature varient beaucoup selon les pays.

#### **Les pratiques en matière de gestion forestière favorisent de plus en plus la conservation de la biodiversité et son utilisation durable**

16. La gestion forestière a évolué dans le sens d'une meilleure intégration des aspects de la biodiversité. Ainsi, les constituants du bois mort et les petits biotopes fragiles jouant un rôle important sont conservés dans les forêts exploitées pour la production de bois car ils fournissent un habitat aux végétaux et aux petits animaux qui en ont besoin. Les peuplements forestiers mélangés et la régénération naturelle sont de plus en plus répandus. Dans plusieurs pays, le suivi à long terme des essences menacées a montré que l'adoption de nouvelles mesures de gestion forestière freinait le déclin de ces essences.

#### **Les paysages forestiers européens ont pour la plupart été modifiés par l'homme**

17. Environ 70 % des forêts d'Europe sont classées comme semi-naturelles, en conséquence de siècles d'activité humaine. Les facteurs responsables de cette évolution sont l'utilisation du bois à travers les âges, les fortes densités de population, la fragmentation des paysages forestiers et la structure de la propriété foncière qui comporte de nombreuses petites exploitations privées. Les forêts restées intactes représentent 26 % des forêts d'Europe et se situent essentiellement dans des zones reculées et difficiles d'accès en Europe orientale et septentrionale et en Fédération de Russie. Les plantations sont situées en majorité dans le centre-ouest de l'Europe et comptent pour 4 % des zones forestières. L'étude de la configuration des forêts indique que leur extension, par succession ou régénération naturelle, n'améliore pas nécessairement leur connectivité.

### **La diversité génétique favorise l'adaptation des forêts aux changements climatiques**

18. Les ressources génétiques forestières sont un élément important de la gestion durable des forêts. La diversité génétique permet aux arbres de survivre, de s'adapter et de se développer dans un contexte de changements climatiques. Pratiquement tous les pays européens ont mis en place des réseaux de peuplement forestiers ou de vastes zones forestières pour préserver la diversité génétique.

## **F. Maintien des fonctions de protection dans la gestion des forêts**

### **Sensibilisation croissante à l'importance de la gestion des forêts pour la protection de l'eau, du sol et des infrastructures**

19. Il apparaît que plus de 20 % des forêts d'Europe jouent un rôle dans la protection du sol, de l'eau et des autres services fournis par les écosystèmes, et protègent aussi les infrastructures et les ressources naturelles exploitées. L'importance des forêts de protection est clairement établie, en particulier dans les zones montagneuses. Les restrictions apportées à la gestion des forêts de protection varient selon les régions en fonction des caractéristiques géologiques et écosystémiques locales.

## **G. Fonctions et situations socioéconomiques**

### **Sauf en Fédération de Russie, 50 % des forêts sont détenues par des propriétaires privés**

20. Toutes les forêts de la Fédération de Russie appartiennent au domaine public. Elles représentent 80 % de la zone forestière dans la région couverte par Forest Europe. Hors de la Fédération de Russie, la propriété se partage de manière égale entre public et privé, avec de grandes variations d'un pays à un autre. La proportion de forêts privées et le nombre de propriétés forestières privées ont augmenté au cours des vingt dernières années principalement en raison des processus de privatisation et de restitution menés dans plusieurs pays.

### **Le potentiel d'amélioration de la mécanisation varie considérablement selon les régions**

21. Près de 4 millions de personnes travaillent dans le secteur forestier européen, y compris dans l'industrie de la transformation du bois et des pâtes et papiers. La tendance générale est à la diminution du nombre des emplois liés aux forêts mais avec des différences sensibles selon les régions, qui reflètent le niveau de mécanisation et le potentiel d'augmentation de la productivité. Face au vieillissement de sa main-d'œuvre, le secteur de la foresterie doit recruter de nouveaux travailleurs. Les rapports font encore état de taux d'accidents très élevés dans ce secteur et relativement peu d'améliorations ont été observées au cours des dix dernières années.

### **Certaines fonctions économiques perdent de l'importance, d'autres gagnent du terrain**

22. Le secteur forestier, y compris la transformation du bois et l'industrie des pâtes et papiers, contribue en moyenne à 1 % du produit intérieur brut. Toutefois, la plupart des régions ont connu au cours des dernières années une augmentation de la valeur ajoutée nette et du revenu net des entreprises forestières. Les autres services fournis par les forêts, à savoir les importantes sources d'énergie, les activités de loisirs et les valeurs spirituelles et culturelles, sont de plus en plus reconnus. La hausse des prix de l'énergie et les initiatives

politiques visant à encourager l'utilisation du bois pour la production d'énergie ont augmenté la valeur des petits assortiments de bois.

## **H. La gestion durable des forêts: politiques générales, institutions et instruments**

### **Les programmes forestiers nationaux se développent**

23. Les programmes forestiers nationaux constituent le moyen le plus employé par les pays pour mettre en place une politique forestière rationnelle. Ils sont généralement élaborés dans le cadre de processus participatifs. Dans de nombreux pays, ils contribuent à l'application de stratégies et de politiques cohérentes, bénéficiant d'un large soutien en faveur d'une gestion durable des forêts. Ils faut toutefois veiller à ce que ces processus restent adaptés aux besoins des principaux partenaires, et qu'ils soient suffisamment souples pour réagir efficacement en cas d'apparition de nouveaux problèmes et maintenir les coûts à un niveau faible. Les principes des programmes forestiers nationaux sont plus largement suivis qu'auparavant, mais il est nécessaire d'accroître la participation et de renforcer le lien avec les objectifs nationaux de développement et les secteurs liés aux forêts.

### **Les cadres institutionnels et juridiques s'adaptent à l'évolution des besoins et des priorités de la société**

24. Les pays d'Europe continuent à adapter leur cadre institutionnel et juridique aux nouveaux rôles et aux nouvelles exigences accompagnant l'évolution des priorités de la société, ce qui impose d'apporter en temps voulu des changements adéquats. De plus, des décisions et des harmonisations stratégiques seront nécessaires pour saisir les nouvelles opportunités et promouvoir une économie verte.

## **I. Politiques, institutions et instruments par domaine d'action**

### **Les politiques forestières nationales font face à plusieurs défis stratégiques**

25. Ces dernières années, les forêts et la gestion des forêts ont fait l'objet d'une attention croissante de la part des responsables politiques. La plupart des pays européens appliquent activement des politiques ciblées dans un certain nombre de domaines liés aux forêts. Les questions critiques actuellement abordées sont les suivantes:

- a) Les forêts et les changements climatiques, mise au point de mesures d'adaptation et d'atténuation adéquates;
- b) Utilisation et mobilisation accrues des ressources en bois, compte tenu notamment des objectifs en matière d'énergies renouvelables;
- c) Amélioration de la biodiversité, grâce à une meilleure préservation de la nature et une meilleure intégration de la gestion forestière;
- d) Promotion et commercialisation plus efficace des biens non ligneux et des services fournis par les écosystèmes forestiers, telles que les fonctions de protection, la diversité biologique et l'intégrité des terres;
- e) Viabilité économique du secteur forestier et contribution au développement rural et à l'économie verte.

**La plupart des politiques forestières sont de plus en plus influencées par des processus internationaux et par les politiques sectorielles concernant l'énergie, les changements climatiques, l'agriculture et la biodiversité**

26. Chacun s'accorde désormais à reconnaître qu'une démarche intersectorielle et novatrice est indispensable dans le secteur forestier, de même que l'élaboration et l'application de politiques. En effet, la société et les marchés mondiaux exigent de plus en plus des forêts. Le développement et la mise en œuvre de politiques nationales axées sur une gestion durable et sur les usages multiples des forêts ont montré la nécessité d'améliorer la connaissance et le suivi des forêts. Cela vaut en particulier pour les politiques qui visent à préserver la santé et la vitalité des forêts ainsi que leur diversité biologique et à valoriser les biens non ligneux et les services fournis par les écosystèmes.

**L'évolution des objectifs des politiques nationales concerne principalement la biodiversité, la production et l'utilisation du bois, l'équilibre du carbone et les zones forestières dans le contexte de l'utilisation des terres**

27. Les objectifs, nouveaux ou modifiés, sont souvent complétés par des règlements particuliers et ciblés ou par la modification des cadres juridiques ordinaires – tels que les lois sur les forêts ou les programmes forestiers nationaux. Les réformes institutionnelles ont touché principalement des domaines comme les changements climatiques et le carbone, ainsi que la recherche, la formation et l'éducation.

**Depuis la Conférence ministérielle de Forest Europe en 2007, les objectifs et les instruments ont évolué dans la plupart des domaines d'action de plus de la moitié des pays notificateurs**

28. Ces changements reflètent la dynamique et les défis actuels en matière d'élaboration des politiques forestières. La majorité des pays a établi, ou est en train d'établir des objectifs généraux et des instruments d'action adéquats pour le secteur forestier. Cependant, les nombreuses politiques ayant trait aux forêts et au secteur du bois doivent être mieux coordonnées et plus cohérentes et les objectifs plus ciblés.

## **J. Gestion durable des forêts en Europe**

**Une nouvelle méthode expérimentale pour évaluer les progrès en matière de gestion durable des forêts**

29. Outre l'état et les tendances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe décrit les progrès réalisés en matière de gestion durable, évalués à l'aide d'une nouvelle méthode expérimentale. Pour chaque indicateur, les données officielles fournies par les pays ont été évaluées sur une échelle de un (♣) à cinq (♣♣♣♣) arbres<sup>2</sup>, au moyen de paramètres et de seuils transparents et objectifs. Les résultats ont été rassemblés pour obtenir des évaluations portant sur six groupes de pays, et assortis de commentaires détaillés destinés à placer la situation dans son contexte. Malgré des insuffisances, les résultats semblent suffisamment fiables pour donner une idée générale au niveau d'un groupe de pays. Toutefois, il n'est pas encore possible d'évaluer les pays individuellement ou d'obtenir une évaluation globale de la durabilité.

30. Ces résultats visent à donner aux responsables politiques, aux décideurs et à l'ensemble de la population un aperçu clair de ces questions complexes. L'évaluation

---

<sup>2</sup> Si aucune donnée n'est disponible pour un indicateur, l'évaluation est ♣, puisque qu'aucun élément ne justifie tout autre classement. De plus, on pourrait penser qu'une gestion élaborée en fonction d'informations insuffisantes ne serait pas vraiment durable.

devrait faciliter la prise de décisions stratégiques et opérationnelles équilibrées, ainsi que le dialogue avec le public et les autres secteurs concernés, et inciter à améliorer encore l'évaluation de la gestion durable des forêts.

**Pour la plupart des groupes de pays et indicateurs, l'évaluation montre une situation équilibrée et globalement satisfaisante**

31. Presque toutes les évaluations faites au niveau des critères et des groupes de pays sont satisfaisantes, atteignant les niveaux ▲▲▲ et ▲▲▲▲. Rien n'indique l'existence d'un déséquilibre systématique au niveau européen, comme par exemple le fait de donner automatiquement la priorité à la production au détriment de la biodiversité ou inversement. Cependant, de nombreux domaines d'action sont notés ▲▲ pour certains indicateurs particuliers et groupes de pays.

32. Les évaluations les moins satisfaisantes (▲▲) s'expliquent principalement par l'insuffisance des données. S'agissant des indicateurs quantitatifs, les autres sujets de préoccupation sont: le déclin des zones forestières (dans un nombre très limité de pays); les dépôts d'azote dépassant les limites critiques; l'état des sols; la fragmentation et la diminution de la connectivité des forêts; la faible valeur du bois commercialisé et des biens et services autres que la production de bois; les faibles niveaux de sécurité et de santé de la main-d'œuvre du secteur forestier, et le déclin de l'emploi dans ce secteur.

33. Les politiques, les institutions et les instruments du secteur forestier en Europe sont stables. Les indicateurs qualitatifs s'intéressent surtout aux instruments économiques d'aide à la gestion durable des forêts et à la question de savoir si les politiques et les institutions témoignent d'une démarche stratégique, intégrée avec les autres secteurs.

*Évaluation par groupes de pays et critères, indicateurs quantitatifs et qualitatifs*

	<i>Ressources forestières et stock global de carbone</i>	<i>Santé et vitalité</i>	<i>Fonctions de production</i>	<i>Diversité biologique</i>	<i>Fonctions de protection</i>	<i>Fonctions socio-économiques</i>	<i>Politiques générales, institutions et instruments de gestion durable des forêts</i>	<i>Politiques, institutions et instruments par domaine d'action</i>
Fédération de Russie	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲
Europe du Nord	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲
Europe du Centre-Ouest	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲	▲▲▲	▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲▲
Europe du Centre-Est	▲▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲	▲▲▲	▲▲▲
Europe du Sud-Ouest	▲▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲▲	▲▲
Europe du Sud-Est	▲▲▲	▲▲	▲▲	▲▲	▲▲▲	▲▲	▲▲▲	▲▲▲



**Fédération de Russie – Les forêts russes témoignent d’une grande biodiversité et d’un fort potentiel économique, même à l’échelle mondiale, mais des difficultés de suivi persistent**

34. Les ressources forestières russes sont les plus importantes au monde et la proportion de forêts restées intactes y est plus grande que dans n’importe quel autre pays européen. Tandis que la majeure partie de la zone située à l’ouest de l’Oural est gérée de manière assez intensive, une vaste superficie située à l’est reste d’accès difficile et coûteux. Un processus de transition est en cours mais toutes les forêts resteront dans le domaine public, avec des possibilités de baux à long terme. Un nouveau code forestier a été approuvé en 2006 au terme de vives discussions. Parmi les sujets de préoccupation, on peut citer l’exploitation illégale dans certaines parties de la Fédération de Russie et la vulnérabilité de l’écosystème de la forêt boréale aux changements climatiques (incendies et fonte du pergélisol).

35. Le présent rapport identifie d’autres sujets d’inquiétude: la réduction de la superficie des autres terres boisées; la baisse possible du stock de carbone; la faible valeur du bois rond commercialisé par rapport au volume des ressources; la faible valeur à l’hectare des biens et services commercialisés autres que la production de bois; le pourcentage relativement minime de forêts protégées et de zones destinées à la conservation génétique; la modicité des recettes et des dépenses du Gouvernement par hectare; et la faible part du bois dans la production énergétique.

**Europe du Nord – Le secteur forestier est majoritairement privé, bien organisé, centré sur la production de bois, et fermement engagé en faveur des objectifs environnementaux**

36. Dans la majeure partie du nord de l’Europe, la forêt boréale est au centre du paysage. Les ressources y sont utilisées de manière intensive, la structure institutionnelle est évoluée et dispose d’importants moyens. Les questions relatives aux forêts revêtent une grande importance sur le plan des actions à mener dans la région.

37. Les sujets de préoccupation identifiés concernent la vaste zone menacée d’eutrophisation; le rapport carbone/azote dans les sols forestiers approchant les niveaux d’alerte dans deux pays; et le faible pourcentage de forêts protégées pour leur biodiversité dans certains pays.

**Europe du Centre-Ouest – Les questions liées aux forêts ne sont pas au centre des préoccupations de la société ou des économies, mais les populations de ces pays ont eu tendance à réagir fortement aux menaces sur leurs forêts**

38. L’Europe du Centre-Ouest compte un grand nombre de pays urbanisés, densément peuplés et très prospères, mais comprenant aussi des régions rurales et montagneuses où se trouve la plupart des forêts. Les institutions forestières sont stables et dotées de ressources suffisantes, mais manquent du poids politique par rapport à d’autres segments de la société qui leur permettrait de mobiliser davantage de ressources financières et humaines.

39. Les sujets de préoccupation identifiés concernent le fort pourcentage de surfaces terrestres menacées d’eutrophisation en raison de dépôt d’azote; le rapport carbone/azote proche du niveau d’alerte indiquant un déséquilibre du sol dans certains pays; les difficultés liées à la structure et à la fragmentation du paysage; le revenu net négatif des entreprises dans un petit nombre de pays; la faible part du bois dans l’approvisionnement total en énergie dans un petit nombre de pays; et la faible proportion de la population active totale employée dans le secteur forestier.

**Europe du Centre-Est – Le processus de transition a été difficile pour les institutions forestières mais ces dernières restent solides dans de nombreux pays**

40. Les pays de l'Europe du Centre-Est, qui étaient tous des pays à économie planifiée il y a 25 ans, se sont transformés et sont de plus en plus prospères. Cinq d'entre eux font maintenant partie de l'Union européenne. Ce groupe est hétérogène du point de vue écologique, puisque la région couverte s'étend des Alpes au Caucase et au bassin de la Volga.

41. Les sujets de préoccupation concernent le déclin de la couverture forestière dans un pays; le risque d'eutrophisation de la totalité des surfaces terrestres de la région lié au dépôt d'azote; le rapport carbone/azote proche du niveau d'alerte indiquant un déséquilibre du sol dans un pays; le niveau élevé de défoliation dans un pays; la valeur à l'hectare généralement faible des biens et services commercialisés autres que la production de bois; la faible proportion de la population active employée dans le secteur forestier; les faibles niveaux de consommation de bois; et la faible part du bois dans l'approvisionnement total en énergie.

**Europe du Sud-Ouest – Certains pays emploient des méthodes de gestion intensive mais de nombreuses forêts sont touchées par les incendies, les dépôts d'azote, la modification de la structure du paysage et l'exode rural**

42. La plupart des pays du sud-ouest de l'Europe sont couverts de forêts typiquement méditerranéennes sur une grande partie, mais non la totalité de leur territoire. Malgré les menaces qui pèsent sur ces forêts, certaines zones font l'objet d'une gestion intensive et des espèces sont parfois introduites. Peu d'informations sont disponibles.

43. Les sujets de préoccupation concernent le fort pourcentage de terres menacées d'eutrophisation en raison des dépôts d'azote; les importants dégâts causés par les incendies; une forte fragmentation; et l'évolution négative de la structure du paysage dans certains pays.

**Europe du Sud-Est – Des pays aux situations forestières diverses, dotés pour la plupart de systèmes d'information peu performants**

44. La plupart des pays de l'Europe du Sud-Est ont une nombreuse population rurale et le revenu par habitant y est faible au regard des normes européennes. Certains pays se sont dotés d'institutions nouvelles après les conflits dans l'ex-Yougoslavie. Les incendies posent un problème dans toute la région. Dans un pays, la forêt est soumise à une forte pression due au surpâturage et à l'abattage excessif (essentiellement pour se fournir en combustible) par la population rurale. Il semble que de nombreuses zones forestières ne fassent pas l'objet d'une gestion intensive et d'une protection de la biodiversité, mais l'insuffisance d'informations empêche toute vérification. Ce manque d'informations, qui peut être dû au fait que ces pays ne disposent pas d'informations pertinentes sur le secteur forestier, rend difficile toute estimation objective du caractère durable ou non de leur gestion forestière.

45. Les sujets de préoccupation identifiés concernent un pays touché par la réduction rapide de sa couverture forestière et de son matériel sur pied; le fait que presque toutes les surfaces terrestres de la région sont menacées d'eutrophisation en raison des dépôts d'azote; les importants dégâts causés par les incendies; les abattages supérieurs à l'accroissement net annuel dans un pays; une valeur à l'hectare assez faible des biens non ligneux commercialisés; la forte proportion de peuplements forestiers monospécifiques dans plusieurs pays; la faible proportion des forêts protégées pour la préservation de la biodiversité dans de nombreux pays; et les faibles niveaux de consommation du bois.

## K. Difficultés futures et perspectives des politiques forestières en Europe

46. Sur la base des informations fournies par le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, quatre défis et perspectives majeurs pour les politiques forestières en Europe ont été identifiés. Le secteur forestier joue un rôle essentiel dans l'atténuation des **changements climatiques** par le piégeage du carbone et le remplacement des énergies et matériaux non renouvelables. Il doit dans le même temps s'adapter à l'évolution du climat, ce qui nécessite des investissements importants. La difficulté consiste donc à trouver et à maintenir un équilibre optimal entre les différentes fonctions de la forêt dans le contexte des changements climatiques et de l'évolution des besoins de la société.

47. Les objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable ont eu pour conséquence une utilisation plus intensive du **bois pour la production d'énergie**, et il apparaît clairement que cette tendance va se poursuivre. La difficulté consiste non seulement à produire davantage de bois pour atteindre les objectifs, mais également à concilier la mobilisation des ressources en bois avec les autres aspects de la gestion durable des forêts.

48. On constate que de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la **préservation de la biodiversité des forêts**, bien que de nombreux problèmes subsistent en matière de suivi et de mesures. La difficulté consiste à associer les mesures de protection de la biodiversité et la gestion plus intensive des forêts qui sera probablement nécessaire pour répondre à la demande accrue en bois et en énergie renouvelable.

49. Le secteur forestier européen affiche d'ores et déjà les caractéristiques d'une **économie verte** et pourrait jouer un rôle essentiel, voire exemplaire, dans l'économie verte émergente, notamment en encourageant des modes de production et de consommation durables, les constructions écologiques, les emplois verts dans le secteur forestier, l'approvisionnement en énergies renouvelables, ainsi que le paiement des services rendus par les écosystèmes. Le défi consiste à réaliser ce potentiel en développant activement les caractéristiques «vertes» du secteur forestier.

---